

Contrat de Saillie

Saison de Monte 2023

King Kong Star d'été

Etalon approuvé PFS

VENDEUR

Dénom. : **Élevage d'Été**
Nom : **Laurence ROGER**
Adresse : 135 rue Flandres Dunkerque
CP Ville : 62350 ROBECQ
Port. : 06 16 81 23 76
Email : contact@pony-planet.fr

ACHETEUR

Dénom. :
Nom :
Adresse :
CP Ville :
Téléphone :
Email :

JUMENT

Nom :
Numéro Sire :
Mois du terme : / 2023
Ou : Actuellement vide (Cochez la case)

CENTRE DE MISE EN PLACE

Dénom. :
Adresse :
CP Ville :
Nom :
Téléphone :

CONDITIONS DE VENTE 2023 : King Kong Star d'été

L'Acheteur achète au Vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

IAF

Au Solde : **350,00 € TTC** - Poulain Vivant 48h (dont TVA 5,5 %)

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, accompagné de 1 chèque à l'ordre de : Laurence ROGER - Elevage d'été

- Un chèque pour le Solde de Saillie encaissable **Poulain Vivant 48h**

Les frais de pension, de suivi gynécologique et de Mise en Place de la semence sont à la charge de l'acheteur, en plus du prix de saillie.

Centre de Stationnement : **Élevage d'été - Laurence ROGER** - 135 rue Flandres Dunkerque - 62350 ROBECQ
Port. : 06 16 81 23 76

IART

À la Réservation : **220,00 € TTC** - Réservation (dont TVA 5,5 %)

Au Solde : **350,00 € TTC** - Poulain Vivant 48h (dont TVA 5,5 %)

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, accompagné des 2 chèques à l'ordre de : Laurence ROGER - Elevage d'été

- Un chèque pour la Réservation encaissable à la réservation, non reportable - (Comprenant les Frais de collecte et 2 envois).
- Un chèque pour le Solde de Saillie encaissable **Poulain Vivant 48h**.

Les envois supplémentaires seront facturés en fin de saison au tarif de * **60 € TTC / envoi en semaine** et **72 € TTC / envoi le samedi** (TVA 20%).

Contrat de Saillie

Saison de Monte 2023

King Kong Star d'été

Etalon approuvé PFS



Au Solde : **350,00 € TTC** - Poulain Vivant 48h (dont TVA 5,5 %)

Transport : **125,00 € TTC** - Transport (dont TVA 20 %)

Ce contrat donne droit à 4 doses de 3 paillettes dans la limite des stocks disponibles. Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur.

La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, accompagné des 2 chèques à l'ordre de : Laurence ROGER - Elevage d'été

- Un chèque pour Transport encaissable à la réservation, non reportable
- Un chèque pour le Solde de Saillie encaissable Poulain Vivant 48h

CONDITIONS PARTICULIÈRES

L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès de l'I.F.C.E.. Le certificat de saillie nécessaire pour la déclaration de naissance sera remis à l'acheteur **après encaissement du chèque**, soit 48 heures après la naissance du poulain. Ce chèque sera restitué en cas de viduité, d'avortement ou de décès du poulain à la naissance.

Fait en double exemplaires à :

Le :

Signature Vendeur :
Élevage d'Été

Signature Acheteur :
Avec la mention
«Lu et approuvé»